

Délibération du Conseil Municipal
Commune de LAUZERTE**D.2023-20**

Acte : 7.1.2

L'an deux mille vingt-trois et le 12 avril à 20h, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François LE MOING.

Etaient présents : MMES BASSO-GUICHARD, DENIS, GAUCHET, LARONDE, MAZILLE
MRS, BERTHAUX, CAM, GERVAIS, LE MOING, PIERASCO, ZULIAN

Procurations : MME NEGRE à BASSO-GUICHARD
M. BAÏADA à M. BERTHAUX

Excusé(e)s / Absent(e)s : M. BADOE, MME BOURCIER
Secrétaire : M. JEAN-FRANCK PIERASCO

Date de la convocation : 05/04/2023

Nombre de conseillers : 15 Nombre de présents : 11 Nombre de votants : 13

❖ **OBJET : BUDGET ANIMATIONS / COMMUNICATION : COMPTE ADMINISTRATIF 2022**

Sous la présidence de M. Fernand ZULIAN, adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2022 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses :	- 173 135.41 €
Recettes :	166 164.00 €
Résultat de clôture :	- 6971.41 €
Résultat reporté :	8 067.35 €
Résultat cumulé :	1 095.94 €

Investissement

Dépenses :	0 €
Recettes :	0 €

Hors de la présence de M. François LE MOING, Maire,

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** : le compte administratif du budget Animations - Communications **2022**

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.


L'Adjoint
Fernand ZULIAN